

DEMANDE
SOUTIEN DE LA SFR TERRITOIRE AUX INITIATIVES DE RECHERCHE 2024

Précarité énergétique et vulnérabilités

- Titre du projet, Nom(s) des Enseignant.es-Chercheur.es / Doctorant.es concerné.es

Précarité énergétique et vulnérabilités

Guillaume Vallet (Professeur de Sciences économiques, CREG)

Anne-Sophie Béliard (Maîtresse de conférences en Sociologie, PACTE)

Guillaume Lafortune (Doctorant en Sciences économiques, CREG, Vice-Président du United Nations Sustainable Development Solutions Network (SDSN) France)

- Unité(s) de recherche concernée(s)

Centre de Recherche en Economie de Grenoble (CREG) – PACTE

- Lien avec les axes de recherche de la SFR Territoires

Ce projet est directement lié à l'axe 1 : **Habitabilité et vulnérabilité**. L'étude de la précarité énergétique, au cœur de ce projet, implique en effet de travailler sur les formes d'habitat, au niveau de leur configuration interne comme de leur situation dans l'espace urbain. Notre approche vise à analyser les déterminants économiques et sociaux déclenchant les vulnérabilités.

C'est pourquoi ce projet est aussi lié à l'axe 2 : **Territoires et numériques**, étant donné qu'il se centrera en priorité sur le territoire Grenoblois. Cette notion de territoire ne sera pas seulement questionnée dans sa dimension géographique, mais également culturelle : un territoire est aussi un espace de valeurs et de normes qui configurent les liens économiques et sociaux. Cette dimension est essentielle à considérer pour repenser les politiques publiques.

- Résumé

Notre projet pluridisciplinaire (Sciences économiques et Sociologie notamment) vise à analyser la question de la précarité énergétique fragilisant les individus du bassin Grenoblois, dans le contexte du « capitalisme des vulnérabilités » (Vallet, 2023). Ce nouveau type de capitalisme qui est apparu à partir des années 1980 questionne l'accès inégal des individus aux ressources socio-économiques pour faire face aux défis de leur environnement. On observe alors une individualisation de la responsabilité dans un contexte de désengagement de l'Etat en matière de politiques publiques, et de progression des idées néolibérales. Dans ce contexte, de nouvelles formes d'inégalités surviennent, susceptibles d'entraîner l'apparition de vulnérabilités. Ces dernières amènent à considérer les individus, les groupes, mais aussi les institutions.

Pour aller plus loin sur ce point, notons que les vulnérabilités peuvent être appréhendées en premier lieu comme des processus englobant des situations entre intégration et exclusion (économiques) et entre insertion et isolement (social), encastrées dans les contextes socio-économiques plus larges dans lesquels les individus vivent. En second lieu, elles sont susceptibles d'être considérées comme constitutives des individus et des institutions, soit comme endogènes au système économique et social. L'étude des vulnérabilités amène à appréhender à la fois l'exposition aux vulnérabilités, comme les réponses qui leur sont apportées.

A partir de là, la question des liens entre vulnérabilités et habitabilité, à partir d'un focus sur la précarité énergétique, fait pleinement sens ici. En effet, la précarité énergétique fait référence à une imbrication complexe et cumulative de trois notions imparfaitement quantifiables et qualifiables : la situation économique et sociale des individus, la qualité thermique de leur habitat, ainsi que leur accès à l'énergie (**Devalière, 2007**). La précarité énergétique, possédant des incidences sur les vulnérabilités ressenties (corporelles notamment), sera éclairée à partir du concept encore insuffisamment exploré de « energy justice », pour faire non seulement resurgir des questions d'équité dans l'accès à l'énergie (distributional justice), mais également de reconnaissance de la perspective des publics vulnérables (recognition justice), et d'accès aux espaces de gouvernance et participation pour toutes et tous (procedural justice) (**Jenkins et al., 2016**).

Les vulnérabilités vécues liées à la précarité énergétique nécessitent la définition de nouvelles politiques publiques renouvelées à deux niveaux. Elles doivent en premier lieu intégrer la « justice énergétique », pour penser l'origine des vulnérabilités (exposition aux risques) ainsi que leur traitement potentiel (résistance et résilience). En second lieu, elles doivent s'appuyer sur la participation des acteurs économiques concernés quant aux choix collectifs à mettre en œuvre.

Références

Devalière, I. 2007. "Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 103, pp. 137-143.

Jenkins, K.E.H., Sovacool, B.K., Mouter, N., Hacking, N., Burns, M.K., McCauley, D., 2021. "The methodologies, geographies, and technologies of energy justice: A systematic and comprehensive review", *Environmental Research Letters*, 16 (4), 25 p. <http://dx.doi.org/10.1088/1748-9326/abd78c>, URL: <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/abd78c>

Vallet, G. 2023. "L'économie politique du "corps-institution" dans le capitalisme du 21^{ème} siècle : une approche par la Théorie de la Régulation", *Droit, Santé et Société*, 1, pp. 63-69.

- Résultats attendus, retombées de la recherche et actions de valorisation

Trois points sont précisés ici :

(1) Ce projet prendra tout d'abord la forme d'un workshop organisé à Grenoble à l'automne 2024, impliquant les membres du projet, mais également des chercheuses de l'Université de Genève (Claudine Burton-Jeangros, Professeure de Sociologie) et du Programme Suisse LIVES (Sabrina Roduit, Chercheuse). Ces deux personnes sont spécialistes des vulnérabilités survenant dans le cadre urbain, et leur expertise du contexte genevois constituera une valeur ajoutée. Malik Allam, Directeur du développement social de la Métro de Grenoble, interviendra également dans ce workshop à partir du cas grenoblois. La mise en correspondance des cas grenoblois et genevois permettra de questionner le renouvellement des politiques publiques évoqué plus haut.

(2) Ce projet possède un versant recherche-action. En lien avec le sujet de sa thèse portant sur « Metrics and global cooperation for sustainable development », Guillaume Lafortune présentera ses recherches sur la mesure des vulnérabilités dans un contexte de transition écologique. Précisément, il traitera de la possibilité d'adapter le Multidimensional Structural Vulnerability Index des Nations Unies (<https://sdgtransformationcenter.org/reports/sustainable-development-report-for-small-island-developing-states-2023>) au contexte de la ville de Grenoble.

3) Ce workshop a pour ambition de construire un réseau de recherche international travaillant sur les questions de transitions, vulnérabilités et régulations, dans le but de déposer un projet ANR sur le thème d'ici 2 ans. Pour concrétiser ces liens, un projet de numéro spécial sur la thématique sera proposé à la Review of Political Economy, incluant notamment les contributions des participants à ce workshop.

- Partenaire(s) socio-économique(s) et enjeux sociétaux

Une demande de financement sera effectuée auprès de la Métro de Grenoble. Il s'agit d'un sujet d'intérêt pour celle-ci, mais il est attendu également que Malik Allam, Directeur du développement social de la Métro de Grenoble, soit un des intervenants du workshop.